

Soutenir les aidants familiaux : un engagement vital

Le rôle d'aidant familial est devenu crucial, avec des millions de personnes apportant un soutien indispensable à leurs proches en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

20 % des Français, soit 11 millions de personnes, se reconnaissent comme proches aidants.

LE RÔLE DE L'AIDANT FAMILIAL

L'aidant familial est celui qui se dévoue pour assister une personne dépendante dans ses activités quotidiennes essentielles.

Du lever au coucher, en passant par l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, les courses, la préparation des repas, et bien plus encore, l'aidant familial est là pour apporter un soutien constant et indispensable.

LES DROITS ET LES DÉFIS DES AIDANTS

L'engagement des aidants peut entraîner d'importants sacrifices professionnels, financiers et personnels.

Depuis le 1er janvier 2024, les proches aidants ont droit à une allocation journalière de la CAF ou de la MSA. Cette allocation est soumise à l'impôt sur le revenu et fait l'objet d'un prélèvement à la source. Pour atténuer l'impact sur leur retraite, des cotisations sont versées à l'Assurance Vieillesse des Parents au Foyer (AVPF).

ACTIONS DE VITALLIANCE POUR SOUTENIR LES AIDANTS



Aide au répit

Nous offrons des solutions pour permettre aux aidants de prendre un temps pour eux, en organisant des interventions lors des hospitalisations ou en proposant des services d'aide à domicile pour soulager leur charge.



Formation

Vitalliance propose des programmes de formation afin d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre soin de leurs proches tout en étant rémunérés.



Accès aux droits

Nous accompagnons les aidants dans leurs démarches administratives et nous les informons sur les différentes aides et allocations auxquelles ils peuvent prétendre.



Contactez-nous
0185537490 - vitalliance.fr